LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

JUILLET - AOUT 2017

Cet été à La Crau ne restez pas de GLACE !

Retrouvez le guide de l'été 2017 en pages intérieures

SOMMAIRE

INFOS LOCALES
Page 4

EDUCATION
Page 5

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Page 6

COMMEMORATION
Page 7

SPORT
Page 8

VIE ASSOCIATIVE
Page 9

JUMELAGE
Page 10

LA CRAU AUTREFOIS
Page 11

GUIDE DE L'ÉTÉ DÉTACHABLE
Pages 12-13

DOSSIER
Le système d'alerte de la population
Pages 14-15

TRAVAUX
Page 16

INFOS DU JIS
Page 17

RETOUR EN IMAGES
Pages 20-21

PORTRAIT
Félicien TRAMEL
Page 23

Rythmes scolaires : Retour à la semaine de quatre jours dès que possible !

Nous le savons, d'une part, la réforme des rythmes scolaires avait été mal préparée et avait nécessité des moyens financiers annuels supplémentaires de l'ordre de 89 euros par élève de maternelle, et 188 euros par élève en primaire.

D'autre part, les différentes études menées sur les rythmes chrono-biologiques de l'enfant n'avaient pas permis de dégager une tendance globale aux bienfaits.

Par ailleurs, une opinion majoritairement défavorable était apparue à la lecture des résultats de sondages opérés auprès des parents, enseignants, et personnel municipal.

En raison du caractère non extensible des disponibilités des installations sportives et des locaux municipaux, la mise en oeuvre de cette réforme avait en outre engendré d'énormes difficultés pour les associations et la Commune, afin de redéployer sur d'autres créneaux horaires, les activités sportives ou socioculturelles organisées auparavant le mercredi matin.

Comme j'avais pu l'écrire à l'Inspecteur d'Académie à plusieurs occasions, pour ces motifs essentiellement, j'ai toujours été farouchement opposé à la réforme des rythmes scolaires. Cette opposition ayant même fait l'objet d'une délibération approuvée par le Conseil Municipal.

A l'heure où ce bulletin est mis en pages, un décret de loi est à l'étude. Celui-ci laisserait la possibilité aux Maires de solliciter une dérogation auprès des services de l'Education Nationale, afin de revenir à la semaine des quatre jours. La condition préalable étant l'avis favorable des Conseils d'Ecoles. Si cette condition venait à être réunie et que ledit décret le permettait, dans un souci de cohérence et de respect des convictions de notre équipe, sachez que je demanderai le retour à la semaine de quatre jours, et ce, dès la rentrée 2017. Dans le cas d'un accord de l'Inspection d'Académie, j'adresserai en ce sens et dans la foulée, un courrier d'information à l'ensemble des familles crauroises concernées.

Avant la rentrée qui viendra bien assez vite, surtout pour nos enfants, place aux traditionnelles réjouissances estivales. Comme le veut désormais la coutume, à l'intérieur de votre mensuel, vous retrouverez la brochure retraçant la programmation des manifestations d'été à l'initiative de la Commune, des bénévoles du Comité Officiel des Fêtes, et du Comité d'Animation Moutonnais.

Une attraction de plus pour cette édition qui ne manquera pas d'attirer les amateurs et les curieux : le concours national de boules de jeu provençal les 5, 6, et 7 août.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer un excellent été avec l'état d'esprit d'insouciance et la légèreté bénéfiques qui le caractérisent.

Christian SIMON
Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

COLLECTE DE SANG

Une collecte de sang aura lieu au mois de juillet, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric. Notez bien la date :

Mardi 25 juillet 2017
de 15h à 19h30

Il est important de rester mobilisé, même en été !

Renseignements
auprès de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Tel : 06.21.89.80.91 (M. VAINGUER)
Email : adsblacrau83@gmail.com
Site : http://sites.google.com/site/adsblacrau

RAPPEL : ACTIVITÉS NATATION ET AQUAGYM TOUT L'ÉTÉ AU VALLON DU SOLEIL

De nombreuses activités Natation et Aquagym sont proposées dans les piscines en plein air du Vallon du Soleil, jusqu'au 31 août :
✓ Pour les plus petits : apprentissage de la natation et perfectionnement
✓ Pour les adultes : aquagym, stage aquaphobie, aquabike, aquagym senior
✓ Pour les familles : natation en famille, tous les samedis après-midis

Infos :
✓ www.tpm-natationazur.fr
✓ 06.89.70.68.18
✓ directement sur place, du lundi au vendredi de 17h à 20h et, à partir du 8 juillet, le samedi de 10h à 17h

MOUSTIQUE TIGRE : ADOPTONS LES BONS GESTES

Aedes albopictus est un moustique tropical plus connu sous le nom de «moustique tigre» qui peut transmettre le chikungunya et la dengue. Il est donc important de tous agir au quotidien pour éviter sa prolifération par des gestes simples et nous protéger contre ses piqûres.

Les moustiques tigres sont fortement affiliés à l'homme et vivent au plus près de nos maisons, parce qu'ils y trouvent :

✓ des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes,
✓ de la nourriture pour leurs œufs, en nous piquant,
✓ des lieux de repos à l'ombre des arbres.
Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement ces insectes. Il est également nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Pour éliminer les larves de moustiques, il faut :

✓ éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits détritus, encombrants, déchets verts…
✓ changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou si possible supprimer les soucoupes des pots de fleurs et remplacer l'eau des vases par du sable humide,
✓ vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et nettoyer régulièrement les gouttières, regards, caniveaux et drainages,
✓ couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu (bidons d'eau, citernes, bassins…),
✓ couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de Javel, galet de chlore…).

Pour éliminer les lieux de repos des moustiques, il faut :

✓ débroussailler et tailler les herbes hautes des haies,
✓ élaguer les arbres,
✓ ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
✓ réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage),
✓ entretenir votre jardin.

Devenez acteur de la surveillance !

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Vous souhaitez le signaler ? L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place. Pour vous informer et/ou signaler la présence d'un moustique tigre connectez-vous sur le site internet www.signalement-moustique.fr.

Attention ! Pour pouvoir signaler la présence d'un moustique tigre aux autorités sanitaires, il faut que vous disposiez d'une photo permettant l'identification du moustique tigre.

EN ROUTE VERS DE NOUVEAUX HORIZONS AVEC L'ODEL !

Pour que chaque enfant vive pleinement ses vacances, quels que soient son âge, ses goûts et ses envies, l'organisme varois propose cette année une gamme riche et variée d'activités, des destinations inédites, de nouveaux thèmes de séjours et de nouvelles disciplines.
Activités de plein air ou plutôt en intérieur, amateurs de sport, de culture ou de musique, les enfants trouveront forcément leur bonheur parmi la cinquantaine de séjours différents.
Beaucoup de nouveautés pour cet été 2017 : pour les plus petits, des séjours Cuisine & Gourmandise, Cow Boys & Bergers, Terre et Mer ou Moto ; pour les plus grands, un Summer Break in London, un stage de basket en partenariat avec le HTV, un stage moto permis BSR, etc.
Sans oublier les vacances en famille, à la montagne ou à la mer, dans les centres Odel de Vars et de La Londe.

Infos et inscriptions :
✓ www.odel.fr
✓ 04 94 925 985
✓ auprès du Service Jeunesse de la Mairie

INTERVENTIONS CITOYENNES DES ANCIENS MAIRES DU VAR AUPRÈS DES ÉLÈVES CRAUROIS

L'Association des Anciens Maires et Adjoints du Var (ADAMA Var) est intervenue dans les écoles élémentaires Jean Aicard et Marcel Pagnol, auprès des élèves de CM1 et de CM2. L'objectif de ces anciens élus est en fait de transmettre aux jeunes élèves les bases de l'organisation citoyenne et démocratique de notre pays, en les faisant bénéficier de leur vécu et de leur expérience.

Lors de ces interventions, ils ont ainsi pu notamment aborder des thèmes tels que les institutions françaises et européennes, les élections, le rôle du Maire et des Adjoints, l'enseignement, la gestion de l'eau et des déchets, les actions économiques et sociales, etc.

Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires

ÉCOLE JEAN GIONO : OPÉRATION PETIT-DÉJEUNER

Les élèves de CP de l'école Jean GIONO ont participé à une opération «petit-déjeuner» organisée par la Caisse des Ecoles et la société SODEXO, afin de les sensibiliser sur les bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée. Sur les conseils d'une diététicienne, ils ont pu concocter leur propre petit-déjeuner et bien sûr également le déguster…

Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat, Foires
et Marchés

LE FROID DE LA PRESQU'ILE

Implantée sur le secteur de Hyères-Toulon depuis 2005, et installée à La Crau plus récemment, Le Froid de la Presqu'Ile (FPI) est une entreprise spécialisée dans le froid industriel. Elle intervient sur les systèmes de réfrigération, de climatisation et de stockage pour l'horticulture, la viticulture, l'industrie, la Marine Nationale, le yachting, etc. Dirigée par Rémi LAPORTE, frigoriste de métier, l'entreprise dispose de toutes les habilitations et certifications requises et intervient autant pour les professionnels (chambres froides, cuisines professionnelles, équipements de climatisation), que pour les particuliers (chauffage pompe à chaleur, climatisation), en leur apportant des conseils et solutions adaptés à leurs besoins. Il est enfin à noter que FPI propose à la location une chambre froide positive sur remorque double essieux, qui peut répondre aux besoins des professionnels en situation d'avarie et qui peut également être utilisée par tous pour les salons et réceptions.

126, Impasse Lavoisier - ZA de l'Estagnol, La Moutonne
Tel : 06.23.34.08.47 (pour devis gratuits, infos et demandes)
Facebook / fpi83.fr

MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN : Bilan positif des animations interactives

Le marché dominical a accueilli une série d'animations pendant 2 mois. L'objectif annoncé d'égayer les allées du marché et de renforcer l'attractivité du centre-ville, le dimanche matin a été apparemment atteint, au vu du succès rencontré par les différents intervenants qui se sont succédés. Magicien, ventriloque, sculpteur sur ballons…, tous ont proposé, avec la complicité des exposants, des animations dynamiques permettant la participation des petits comme des grands, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

À NOTER

Pendant la saison estivale, le marché du dimanche accueillera l'animation culinaire « Un Chef au Marché ». Vous pourrez assister chaque semaine, **du 16 juillet au 20 août**, aux démonstrations culinaires réalisées avec la complicité de chefs locaux et avec les produits de saison et bien sûr du marché !

UNE CRAUROISE DÉCORÉE DE LA CROIX DU COMBATTANT

Le 27 mai dernier avait lieu la cérémonie commémorant la Journée Nationale de la Résistance. A cette occasion, Roger BAYOL, Président de l'association des Anciens Combattants, a remis à Pamela LEPLAT l'insigne de la Croix du Combattant.

Caporal-Chef dans l'Armée de l'Air, Pamela a effectué 12 ans de service en tant que Fusillier Commando Maître-Chien. Elle était plus particulièrement affectée à la sécurité des bases aériennes et a participé à plusieurs opérations militaires à l'étranger : le Kosovo en 2004, le Tchad en 2008, et a effectué également des interventions à Djibouti et au Sénégal. C'est précisément sa participation à ces opérations extérieures qui lui ont valu l'attribution de la Croix du Combattant.

Il faut par ailleurs souligner que Pamela a déjà obtenu de nombreuses distinctions qui démontrent la valeur de son engagement :
✓ la Médaille de la Défense Nationale, échelon Argent,
✓ la Médaille de l'OTAN Non-Article 5, au titre de sa participation lors du conflit au Kosovo,
✓ la Médaille Commémorative Française,
✓ la Médaille d'Outre-Mer, agrafe Vermeil,
✓ le Titre de Reconnaissance de la Nation, également au titre des opérations au Kosovo.

Aujourd'hui, Pamela a quitté le service actif. A seulement 35 ans, une nouvelle vie s'ouvre à elle, mais la fibre citoyenne qui l'a poussée à s'engager dans l'Armée est demeurée intacte. Ainsi, elle travaille toujours au service de la population en tant que Policière Municipale, et s'investit pleinement comme bénévole au sein de l'association crauroise des Anciens Combattants, pour participer au devoir de mémoire qu'elle estime essentiel.

Josiane AUNON
Conseillère municipale déléguée aux commémorations, cérémonies, relations cultuelles et militaires (correspondant défense), cimétières

A NOTER

Deux commémorations importantes sont prévues cet été à La Crau :

✓ **La cérémonie de la Fête Nationale**
Vendredi 14 juillet
Rendez-vous à 10h, devant l'Hôtel de Ville pour le départ du cortège et le dépôt de gerbes au Mémorial du parking Jean Moulin

✓ **La commémoration de la Libération de La Crau**
Mardi 22 août
Rendez-vous à 10h30 à La Moutonne sur le parking du Maréchal Leclerc, puis le soir à 19h30 devant l'Hôtel de Ville de La Crau pour le départ du cortège en direction du Mémorial du parking Jean Moulin

Anne-Marie METAL
Adjointe déléguée au sport
et à la vie associative

LA BOULE FLEURIE CRAUROISE (B.F.C.) ORGANISE LE 1ER SUPER NATIONAL DE JEU PROVENCAL « GRAND PRIX DE LA CRAU - VAR MATIN »

Ce sera l'effervescence des grands jours à La Crau, les 5, 6 et 7 août prochain, à l'occasion de ce 1er concours Super National de Jeu Provençal !

L'équipe de bénévoles de la Boule Fleurie Crauroise et son Président, Momon GIBERT, ont fourni un énorme travail pour organiser au mieux cette grande compétition. Ainsi, pas moins de 46 espaces de jeu seront tout spécialement préparés et aménagés au cœur de la ville, pour accueillir dans les meilleures conditions les très nombreuses « triplettes » attendues pendant ces 3 jours.

Le public est bien évidemment invité à venir assister gratuitement aux différentes parties. Celles-ci se dérouleront en journée, de 9h à 20h. La grande finale aura lieu quant à elle en nocturne, le lundi 7 août, sur la Place Jean Jaurès, à partir de 21h.

LE CONCOURS EN BREF...

✓ Concours 3x3 choisis réservé aux licenciés FFPJP

✓ 8 000 € d'indemnités + frais de participation + lots + médailles d'or aux vainqueurs

✓ Vainqueurs qualifiés pour les masters « Super Challenge »

✓ Inscription jusqu'au 4 août 20h par téléphone au 04.94.03.12.94 et au 06.81.32.49.48, ou par mail sur boulefleuriecrauroise@gmail.com

✓ Concours complémentaire « Souvenir Henri Filippi », le samedi 5 août après-midi

VTT : nouveau trophée pour les Cro'Rois Team

Le club craurois a participé à la fameuse randonnée VTT « La Piste des Sangliers », organisée à Hyères le 30 avril dernier.

Les vététistes ont une nouvelle fois fait briller les couleurs locales en décrochant le trophée convoité du plus grand nombre de participants ainsi que celui du plus jeune vététiste aligné, attribué au petit Théo.

LES VOLLEYADES DU FENOUILLET

L'Union Sportive Crauroise Volley Ball, en partenariat avec les associations La Crau'ch Cœurs et Les Vitrines de La Crau, organise la 3ème édition du tournoi « Les Volleyades du Fenouillet », le dimanche 2 juillet 2017, à partir de 9h, au Gymnase du Fenouillet. La compétition est ouverte aux équipes de niveau Loisir, en 4x4 mixte (licenciés ou non licenciés). Un mini challenge « Service Sniper » est également au programme de la journée, avec récompense gourmande pour le plus habile.

Il est à souligner qu'au-delà de la dimension sportive, le club craurois de Volley et ses partenaires s'attachent tout particulièrement à promouvoir, à travers ce tournoi, l'entraide et la solidarité en reversant l'intégralité des bénéfices réalisés à des actions caritatives.

Infos et inscriptions :
06.46.58.09.23
ou volleyclub@gmail.com

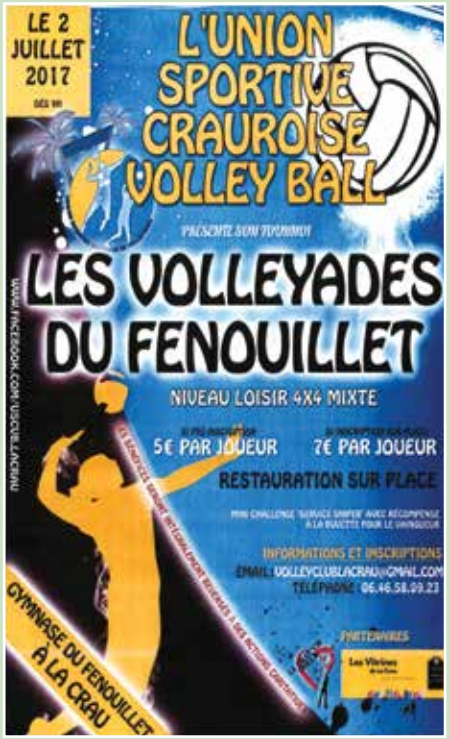

VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS : RENDEZ-VOUS LE 9 SEPTEMBRE

Le traditionnel Forum des Associations se tiendra le samedi 9 septembre 2017, de 9h à 18h, sur la Place Félix Reynaud. Tous les domaines seront représentés : sport, culture, social, actions caritatives, loisirs créatifs, bien-être… et ce sont au total plus de cent associations qui vous informeront sur leurs activités et vous permettront de procéder directement à vos inscriptions pour la saison 2017-2018.

De nombreuses animations seront également proposées tout au long de cette journée : démonstrations diverses, jeux pour enfants, maquillage, etc.

Infos :
Service Vie Associative - 04.94.01.56.86

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS : MISE À JOUR AVANT RÉÉDITION

Une actualisation de l'annuaire des associations est en cours. Les responsables d'associations doivent se manifester au plus tôt auprès du Service Vie Associative, pour communiquer toutes les informations éventuelles de mise à jour : demande d'insertion pour les nouvelles associations ou de suppression, modification des coordonnées ou des personnes «contact», etc. Nous vous rappelons que l'annuaire des associations n'est édité qu'une seule fois par an, à l'occasion du Forum des Associations. **Il est donc important de signaler tout changement dès à présent. Aucune modification ne pourra ensuite être effectuée avant la prochaine édition…**

Infos : Service Vie Associative 04.94.01.56.86

LES INFOS DE L'ASSOCIATION LOISIRS VOYAGES

Voici les différents voyages et sorties prévus prochainement par l'association :

✓ **Du 18 au 20 septembre :** week-end à Andorre la Vieille, 3 jours/2 nuits en hôtel 4 étoiles

✓ **Dimanche 1er octobre :** repas convivial et assemblée générale à La Castille

✓ **du 14 au 21 octobre :** circuit de 8 jours/7 nuits en Andalousie avec au programme : Torremolinos, Malaga, Nerja, Grenade, Séville, Cordoue, Cadiz, Renda et Marbella (aller et retour en avion)

Infos et inscriptions :
✓ par téléphone : 07.81.72.39.92 ou 06.67.81.37.07 (à partir de 19h)

✓ par mail : eric.carratala@hotmail.fr

LES INFOS DE L'ASSOCIATION ISIS ANIMATION CRAUROISE

Voici le programme des différentes activités prévues prochainement par l'association :

✓ **Dimanche 17 septembre :**
Loto à l'Espace Jean Natte (salle du 1er étage), à partir de 14h30

✓ **Dimanche 15 octobre :**
Repas à Gonfaron

✓ **Dimanche 22 octobre :**
Huîtres à volonté à Bouzigues

✓ **Samedi 25 novembre :**
Repas au restaurant

Le programme 2018 sera disponible lors du Forum des Associations.
Sont d'ores et déjà prévus :
- soldes à Barcelone,
- La Figonette,
- le Canal du Midi,
- Santa Susanna,
- les Cinq Terres
- Bouzigues.

Infos et inscriptions :
✓ Site internet : www.isisanimation.fr

✓ Facebook : ISISAnimation

✓ Mail : isis.animation.jeunes@gmail.com

✓ Tel : 06.19.32.94.51

JUMELAGE...

Coralie MICHEL
Conseillère Municipale
déléguée au Jumelage

CÉLÉBRATION DU 30ÈME ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE LA CRAU ET VILLENEUVE

Une délégation officielle crauroise s'est rendue à Villeneuve, en Suisse, pour fêter le 30ème anniversaire du jumelage entre nos deux villes. Cette délégation, emmenée par le Maire Christian SIMON, comprenait pas moins d'une centaine de personnes parmi lesquelles des élus, des membres du Comité de Jumelage, des représentants du monde associatif et des viticulteurs craurois.

Située dans le canton de Vaud, à l'extrémité Est du Lac Léman, Villeneuve est une jolie commune de 5 200 habitants qui bénéficie d'une situation privilégiée entre lac et montagne ainsi que d'un patrimoine architectural protégé. L'activité viticole y est particulièrement développée, ce qui représente, il est vrai, un facteur de rapprochement non négligeable avec notre ville de La Crau…

C'est d'ailleurs dans le cadre de la manifestation des « Caves ouvertes vaudoises » (portes ouvertes des producteurs viticoles du canton) et également du « Festival gastronomique de la Perche » que s'est déroulée la célébration du 30ème anniversaire du jumelage. Un stand de la Ville de La Crau était donc présent dans la Grand'Rue de Villeneuve, sur le grand marché organisé à cette occasion. Les viticulteurs craurois ont pu faire découvrir leurs vins à nos amis suisses, tandis que les hôtesses de l'Office de Tourisme et les bénévoles du Comité de Jumelage proposaient des produits locaux en dégustation, tels que tapenade, anchoïade, fromages de chèvre, etc.

En outre, un très beau programme avait été préparé par nos jumeaux de Villeneuve : promenade sur le lac avec les pêcheurs, visite d'une fromagerie et des caves viticoles, visite du Château de Chillon… Hormis la traditionnelle cérémonie officielle, moment important des discours et des échanges de cadeaux, le temps fort de ces festivités était véritablement l'inauguration de « La Promenade de La Crau ». La municipalité de Villeneuve a eu en effet eu la très belle attention de baptiser ainsi le quai longeant le Lac Léman et le parc de la ville. Une jolie preuve de l'attachement réel entre nos deux cités qui s'est forgé depuis 30 ans…

Nous donnons à présent rendez-vous à nos amis suisses en 2018, pour fêter cette fois-ci à La Crau ce 30ème anniversaire.

Nous profitons de l'occasion de ce 30ème anniversaire du jumelage entre La Crau et Villeneuve, pour vous proposer une rubrique quelque peu exceptionnelle de « La Crau Autrefois ». Alain GASPERINI, vigneron craurois et Président d'Honneur du Comité de Jumelage, a en effet participé dès le début au rapprochement franco-suisse. Son témoignage nous permet de revivre pour certains, ou de découvrir pour d'autres, la naissance de l'amitié entre nos deux communes.

« Bien avant que naisse l'idée de chercher un partenaire pour un jumelage entre notre commune et une autre ville, mes activités professionnelles de vigneron au sein de la cave GASPERINI, m'amenaient dans les Alpes. Chaque année, j'effectuais la tournée des stations de ski, pour rencontrer les clients qui m'achetaient du vin, et en trouver éventuellement d'autres. En 1982, encore jeune et sportif, j'avais sorti mon vélo de la camionnette, et avait profité d'un jour de relâche pour effectuer le tour du Lac Léman, soit 180km à la force des mollets. J'avais été charmé par la beauté des paysages et des villes que j'ai traversés, Yvoire, Thonon les Bains, Evian, du coté Français, ainsi que Villeneuve, Montreux, Vevey, Lausanne, du côté Suisse. Je n'imaginais alors pas du tout l'étendue des liens qui allaient se créer entre la cité Suisse de Villeneuve et ma ville de La Crau.

En 1983, Louis PALAZY, réélu maire pour un troisième mandat, chargea Joseph MORIN, conseiller municipal dans sa nouvelle équipe, de faire des recherches et des propositions pour un jumelage avec une ville européenne, avec l'aide de l'Office du Tourisme de l'époque (l'OTSI dont les minuscules locaux étaient situés sur le parking de l'école Jean Aicard).

Faisant partie des bénévoles qui participaient au fonctionnement de l'OTSI, j'ai été informé de contacts avec des villes anglaises, espagnoles, italiennes, suisses, et allemandes. Il y avait eu une première approche avec les allemands d'UNTERGRUPPENBACH, puisqu'une délégation officielle de cette ville avait été reçue en septembre 1984, mais le projet avait été abandonné pour des raisons d'éloignement et aussi de barrière de langue. Peu après, nous avons, par l'intermédiaire du service de jumelage du Conseil de l'Europe, appris les recherches de la commune Suisse de Villeneuve dans le but de se jumeler. Ceci avait entraîné un échange de correspondances entre Monsieur VOLET, le Greffier Municipal (élu de la commune) de Villeneuve et Madame CHANTRAN, la vice-présidente de l'OTSI qui avait repris le dossier à la suite de Monsieur MORIN.

Le 25 juillet 1985, de retour à la cave après une demi-journée de travail dans les vignes, je trouvai mon frère Guy en pleine dégustation de rosé de Provence avec un inconnu. Me joignant à eux, je me demandais qui était cette personne, au demeurant fort sympathique, qui nous parla du lac Léman, de Montreux… Il s'appelait Bernard JACQUEROD, déclara être un confrère, vigneron en Suisse, et habiter Montreux. Je fis immédiatement le rapprochement avec Villeneuve et l'idée de jumelage. L'air de rien je lui lançai : « Si vous êtes de Montreux, vous devez connaître Villeneuve ? ». « Mais je suis de Villeneuve ! » répondit Bernard JACQUEROD qui nous avoua s'être déplacé discrètement dans notre commune pour évaluer l'intérêt d'un rapprochement entre nos deux villes. Je passai immédiatement un coup de fil à Madame CHANTRAN, la vice-présidente de l'OTSI, pour lui annoncer « j'en tiens un ! (c'est-à-dire un Suisse de Villeneuve) » suivant mes propres mots. Celle-ci nous rejoignit sans tarder, et l'après-midi fut consacré à une visite guidée de la commune à Bernard JACQUEROD.

Le hasard a fait que deux de mes frères, des amis, et moi-même, avions programmé une balade à vélo en Suisse, dans les environs de Villeneuve pour le mois d'après. Notre nouvel ami nous proposa de lui rendre visite, et le 25 août, notre bande de cyclistes a été reçue chez Bernard JACQUEROD, sur la terrasse de sa belle villa surplombant le Lac Léman et le château de Chillon, pour une visite amicale arrosée par le vin blanc de Villeneuve. C'est alors que, remontés à vélos pour attaquer une montée assez raide, nous avons compris avoir un peu trop forcé sur le vin blanc.

Deux mois plus tard, Louis PALAZY, ayant reçu le rapport de Madame CHANTRAN, nous informa de sa volonté « d'aller voir personnellement ce que c'est que cette ville ». Louis PALAZY, Daniel FILIPPI (adjoint au sport) et sa femme , Monsieur et Madame CHANTRAN, et moi-même, effectuâmes une nouvelle visite chez Monsieur JACQUEROD, au cours de laquelle Monsieur MOTTIER, un de ses amis, nous fit visiter les coteaux du vignoble. A la suite de cette visite, Gilbert HUSER, le Syndic de Villeneuve (l'équivalent Suisse du maire), ainsi que le conseil municipal de Villeneuve nous apportèrent leur soutien, et le 6 octobre 1985, nous avons eu le plaisir d'annoncer à Bernard JACQUEROD le souhait de notre municipalité de se jumeler avec Villeneuve.

Diverses raisons avaient poussé dans ce sens, comme la beauté du site, les similitudes entre les deux villes, la langue commune. Et aussi les amitiés que nous avons nouées avec les Suisses, à tel point que lorsque je me promène dans les rues de Villeneuve, j'y croise plus de connaissances que dans celles de mon village. Il faut dire que bien avant que la décision soit prise, nous avions établi des relations avec Villeneuve, par l'intermédiaire des sections Ski, Tennis et Cyclisme de l'USC, ainsi que la Chorale qui avaient été conviées à participer à des manifestations dans la cité helvétique, et surtout l'OTSI qui montait depuis plusieurs années pour le marché de Villeneuve au mois de juillet. Pour l'anecdote, je me rappelle que lors d'une visite en compagnie des Cyclistes du club de La Crau, au passage de la frontière, ceux-ci avaient entouré ma voiture, ce qui m'avait évité la fouille par les douaniers et la découverte des bouteilles de mon vignoble qui remplissaient mon coffre. »

Sur le parvis de l'Hôtel de Ville de La Crau en 1988. L'équipe municipale pose avec la délégation de Villeneuve lors de la cérémonie du jumelage, sous l'oeil bienveillant de Georges BOUDARD, premier président du Comité de Jumelage de La Crau (à gauche de la photo).

MANIFESTATIONS ESTIVALES

Cet été à La Crau ne restez pas de GLACE !

Gérard DELPIANO
Conseiller Municipal
délégué à l'Evènementiel

Hervé CILIA
Conseiller Municipal
délégué à la Culture

ÉTÉ 2017

Un été festif vous attend cette année encore à La Crau ! Animations, spectacles, concerts, repas à thème, mais aussi un événement tout particulier avec le 1er Super National de Jeu Provençal de La Crau qui fera vivre la ville au rythme des joueurs de boules pendant 3 jours, du 5 au 7 août.

Voici les temps forts qui vous seront proposés à La Crau et à La Moutonne, durant la période estivale, sachant que vous retrouverez le détail de toute la programmation dans votre « Guide de l'Été 2017 » joint en supplément.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances et un très bel été !

MANIFESTATIONS ESTIVALES

DES CONCERTS

Tribute to Queen avec le groupe Queenmania
Jeudi 13 juillet

Your Songs, Tribute to Elton John
Vendredi 28 juillet

DES SPECTACLES

Gérald DAHAN tombe les masques
Vendredi 30 juin

Var Matin, La Tournée
Avec Eric COLLADO, Marco Paolo, les Coureurs de la Tournée, le Chœur du Sud, Kristaa Williams et Chimène BADI
Vendredi 21 juillet

Grande Finale de la tournée estivale Route 83
Proposée et animée par Michel MITRAN,
avec le groupe The Magic Platters et l'humoriste Michel VILLANO
Vendredi 18 août

DU SPORT BOULISTE !

1er Super National de Jeu Provençal « Grand Prix de La Crau - Var Matin »
Du 5 au 7 août 2017

Des concours de boules
Tout l'été, à La Crau et à La Moutonne

DES REPAS À THÈME

Aïoli, lasagnes, soupe au pistou, moules frites, paëlla royale…
Avec le Comité Officiel des Fêtes de La Crau et le Comité d'Animation Moutonnais

SANS OUBLIER...

Les feux d'artifice
À La Moutonne, dimanche 6 août
À La Crau, mardi 22 août

La Fête de La Crau
Du 29 juin au 3 juillet

La Fête de La Moutonne
Du 4 au 8 août

La Fête de la Libération
Mardi 22 août

ET TOUJOURS...

Les Marchés hebdomadaires
À La Crau, le mercredi et le dimanche matin
À La Moutonne, le samedi matin

Jean Gérald SOLA
Conseiller Municipal délégué
au Plan Communal
de Sauvegarde et à la
Réserve Communale
de Sécurité Civile

LE POINT SUR…

LE SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION DE LA POPULATION EN CAS DE CRISE MAJEURE

Le Système d'Alerte et d'Information de la Population (SAIP) est un ensemble d'outils qui permet la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités lors d'un événement d'une particulière gravité ou en situation de crise (catastrophe naturelle ou industrielle, attentat terroriste). Il s'agit d'alerter la population exposée, ou susceptible de l'être, afin qu'elle puisse adopter un comportement adapté de sauvegarde. Ce système mobilise plusieurs vecteurs d'alerte et d'information déclenchés par les autorités (Préfet, Maire, voire Ministre de l'Intérieur) : sirènes, SMS, messages radio ou application mobile notamment.

LES SIRÈNES D'ALERTE

Les sirènes d'alerte sont implantées sur tout le territoire national. Elles ont pour but d'alerter la population en cas de danger immédiat. Elles permettent en effet, de jour comme de nuit, d'attirer rapidement l'attention des habitants d'un territoire donné, pour les appeler à réagir.

Le signal d'alerte

Emis par les sirènes, c'est un son montant et descendant. Les caractéristiques suivantes sont à connaître :

✓ **L'alerte** : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

✓ **La fin de l'alerte** : son continu de 30 secondes

✓ **Les essais mensuels** : ils sont lancés tous les 1ers mercredis du mois afin de s'assurer du bon fonctionnement des sirènes. Ils se différencient du signal d'alerte car ils ne comportent qu'une seule séquence d'1 minute et 41 secondes.

Deux nouvelles sirènes à La Crau

Un vaste programme de modernisation du réseau des sirènes d'alerte a été mis en place à l'échelle nationale. Dans ce cadre, une convention a été conclue entre la Commune de La Crau et l'Etat (représenté par le Préfet du Var), concernant l'installation de deux nouvelles sirènes sur le territoire communal. La Crau disposait en effet jusqu'à présent d'une seule sirène, située sur le clocher de l'église. Depuis le début du mois de juin, une nouvelle sirène est en fonctionnement : elle a été installée sur le toit de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric et permettra donc de relayer les alertes éventuelles aux habitants des quartiers Est de la ville. Prochainement, le réseau communal sera complété par une troisième sirène qui sera implantée à l'Ecole Jules Ferry, permettant ainsi de toucher les habitants de La Moutonne. A terme, le réseau d'alerte couvrira donc l'ensemble du territoire communal.

L'APPLICATION MOBILE SAIP

Cette application a été lancée en juin 2016, à l'occasion de l'accueil par la France de l'Euro 2016, par le Ministère de l'Intérieur. Disponible sur Apple Store et Google Play, elle permet d'être alerté, via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'événement exceptionnel. Elle complète ainsi le dispositif d'alerte et d'information des populations déjà existant (sirènes, messages radio…) et s'inscrit dans une démarche globale de sensibilisation aux risques. Outre les messages d'alerte, l'application délivre des conseils comportementaux et des consignes adaptées à la nature d'alerte. De plus, elle propose à l'utilisateur une option de géolocalisation et la possibilité de recevoir des notifications d'alerte déclenchées dans une zone différente de laquelle où il se trouve. Elle permet aussi de relayer les informations sur les réseaux sociaux pour une diffusion maximum des messages de sécurité.

Il est enfin à souligner que les alertes sont émises par les services de la sécurité civile sous validation des autorités du Ministère de l'Intérieur et sont donc dignes de confiance.

LE SERVICE DE TÉLÉ-ALERTE DE LA VILLE DE LA CRAU

Afin d'informer au mieux les Crauroises et les Craurois en cas d'alerte déclenchée sur le territoire communal, la Ville de La Crau a mis en place un service de télé-alerte ouvert à l'ensemble de la population. Concrètement, après inscription au service, vous recevrez directement par SMS, message vocal ou courriel, en fonction de votre choix, les alertes touchant la Commune (catastrophe naturelle, accident de sécurité civile, mais aussi alertes météo, etc.).

Comment s'inscrire ?
Deux solutions sont possibles :
✓ Une inscription en ligne via le site www.villedelacrau.fr (le lien vers la page d'inscription est disponible dans la rubrique « Démarches / Police-Sécurité »).

✓ En remplissant le coupon ci-après et en le retournant en Mairie :
Hôtel de Ville
Boulevard de la République
83260 LA CRAU

LES BONS COMPORTEMENTS EN CAS D'ALERTE

Chaque citoyen est acteur de sa propre sécurité et doit se préparer pour faire face aux risques majeurs dans un esprit de responsabilité partagée.

Connaître les risques auxquels on est exposé
Afin d'avoir immédiatement un comportement approprié en cas d'alerte, il convient de se préparer et de connaître les risques éventuels auxquels on peut être confronté. La Ville de La Crau dispose d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) recensant les différents risques auxquels est exposée la Commune, et détaillant les réactions à adopter dans chaque cas. N'hésitez pas à le consulter sur le site www.villedelacrau.fr (rubrique « Démarches / Police-Sécurité »).

Les comportements réflexes de sauvegarde
En cas d'alerte (sirène, SMS ou autres messages) :
✓ **Mettez-vous en sécurité** : rejoignez sans délai un bâtiment
✓ **Tenez-vous informés** : respectez les consignes diffusées sur les radios France Bleu, France Info, autres radios locales ou sur France Télévisions

✓ **Restez en sécurité** : n'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y seront protégés par leurs enseignants

✓ **Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale** (ne pas appeler notamment les services de police ou de secours inutilement pour ne pas saturer les lignes et donc pour permettre à ces services d'agir dans les meilleures conditions)

VILLE DE LA CRAU

INSCRIPTION AUX ALERTES LIÉES AUX RISQUES MAJEURS

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse complète : .....

.....

83260 LA CRAU

Je souhaite recevoir les alertes : *[cochez l'option ou les options souhaitée(s)]*

❒ Par SMS - N° Téléphone portable : .....

❒ Par message vocal - N° Téléphone fixe : .....

❒ Par email - Adresse email : .....

Date : ..... Signature

Les informations collectées par le biais de ce formulaire sont destinées aux services de la Mairie de La Crau concernés par ces éléments. Conformément à l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication, et le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en écrivant à Mairie de La Crau – Boulevard de la République – 83260 La Crau.

Pour plus d'infos

Divers supports de sensibilisation destinés au grand public et relatifs à l'alerte, l'information en cas de crise ou les comportements réflexes sont disponibles.

Vous pouvez notamment les consulter sur le site internet du Ministère de l'Intérieur, en suivant lien :
www.interieur.gouv.fr/Alerte/Savoir-reagir-a-l-alerte/Comment-se-preparer

TRAVAUX

Alain ROQUEBRUN
Adjoint au Maire délégué aux travaux et entretien des bâtiments

Paul BRUNETTO
Conseiller Municipal délégué aux travaux et entretien de voirie

CIMETIÈRE DE LA BASTIDETTE

Un abri 4 pans a été réalisé à l'entrée du cimetière de La Bastidette. Il permettra au public de se protéger du soleil et de la pluie, notamment lors des cérémonies.

ACCUEIL DE LOISIRS DES ARQUETS

Dans le cadre de la sécurisation des écoles et des bâtiments publics, un mur de clôture a été réalisé à l'Accueil de Loisirs des Arquets, côté Chemin des Grenaches. Ces travaux ont été réalisés en régie par le Service Bâtiments de la Ville.

CANAL JEAN NATTE

A l'occasion de l'assèchement du Béal pour la réalisation des opérations de curage annuel, le radier du canal a fait l'objet de travaux de rénovation sur une portion de 150 mètres environ, au quartier des Escudiers et au niveau du parking du Leader Price. Une couche de 20 centimètres de béton fibré a été coulé dans le fond du canal afin de stabiliser l'ouvrage.

SIGNALEMENT DES CANDÉLABRES DÉFECTUEUX

Malgré les tournées régulières réalisées sur le territoire de la commune pour vérifier l'état du réseau d'éclairage public, vous pouvez constater un défaut de fonctionnement d'un ou plusieurs candélabres. Pour accélérer la procédure de dépannage, vous pouvez :

✓ relever les informations inscrites sur la plaquette d'identité du ou des candélabres (chaque lampadaire possède en effet une plaquette comportant un numéro)

✓ contacter les Services Techniques en Mairie en indiquant le numéro de la plaquette et la situation précise du candélabre.

Les Services Techniques contacteront ensuite le prestataire chargé de l'entretien du réseau, la société CITELUM, pour effectuer les réparations nécessaires.

Contact : Services Techniques - 04.94.01.56.84

Les infos du JIS

Jeunesse Inter-Services La Crau

ACCUEILS DE LOISIRS

VACANCES D'ÉTÉ
Du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre 2017

Activités réservées aux jeunes à partir de 11 ans.

Les programmes sont téléchargeables sur le site internet : www.jis-lacrau.com
Inscriptions possibles tout au long de l'été.

Stages de voile, séjours, activités et sorties variées, soirées réservées aux + 13 ans...

SUMMER IS ENDING... SOIREE DE CLOTURE DE L'ÉTÉ

Jeudi 31 août, 19h

Scène ouverte, les jeunes et les anim's font leur show
Ouverte à tous, jeunes, parents, amis....

Uniquement sur inscription avec participation financière de 5 € / personne... Renseignements au JIS

Soirée barbecue + boissons, les jeunes et les anim's montent sur scène et font le show. Flash mob, chorégraphies, sketchs…
Photos et vidéos de l'été

RENTRÉE SCOLAIRE 2017 / 2018

ACCUEILS DE LOISIRS
GARDERIE - PÉRISCOLAIRE
MERCREDIS - VACANCES

DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DE RENOUVELLEMENT

DISPONIBLES DEPUIS LE MARDI 16 MAI 2017

Attention ! Les dossiers d'inscription et / ou de renouvellement pour la garderie et les mercredis de septembre à octobre sont à retourner impérativement jusqu'au jeudi 13 juillet 2017

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia	6,50€
Cinéma Pathé av. 83	9,00€
Laser Quest	7,50€
Bowling	3,00€ à 5,90€
Kiddy Parc	à partir de 16,70€
Accès Parc Adulte	5,20€
Accro Aventures Kiddy Parc	à partir de 12,80€
La Cabane de Kiddy Parc	à partir de 4,80€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

ATTENTION

HORAIRES D' ÉTÉ DE L'ACCUEIL DU JIS
du lundi 17 juillet au vendredi 18 août inclus
Lundi et samedi fermé
Mardi - mercredi - Jeudi et Vendredi
de 13h45 à 18h30

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94
Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU http://eplc83.com

Cette fois, ça y est. Les élus de notre Communauté d'Agglomération l'ont décidé. TPM sera bien une Métropole à compter du 1 janvier 2018. Les 12 conseils municipaux sont chargés d'entériner cette évolution. L'avenir de notre métropole sera-t-il radieux ? Cela dépendra en grande partie des compétences que les communes lui transféreront. Certaines le seront de plein droit : la politique locale de l'habitat, la gestion de l'eau, du risque inondation… Nous n'oublions pas que notre maire a affirmé ne jamais abandonner la gestion du PLU, indispensable, selon lui, pour garder la maîtrise de la croissance de la cité ! A suivre ! Le transfert des compétences facultatives devra faire l'objet d'un débat. La métropole touchera d'autant plus de subsides de l'Etat que des compétences seront transférées en nombre. Attention à la tentation d'en transférer un maximum… contre le choix ou l'intérêt des communes !

Certains (ils se reconnaitront) se sont déjà positionnés contre la métropole. Ils sont déjà contre la région, contre l'Europe, et n'ont pas de mots assez durs pour en fustiger les travers. Mais ils acceptent cependant tous les avantages accordés à leurs élus par ces mêmes institutions…

Pour notre part, nous attendrons les débats qui auront lieu en conseil municipal. Notre position dépendra des compétences que les communes choisiront d'apporter dans la dot de la mariée, du mode de gouvernance, d'un éventuel contre-pouvoir, style référendum d'initiative populaire, pour donner enfin la parole aux concitoyens. Et on ne pourra pas passer sous silence l'avenir de l'institution départementale.

Félicitations. La Crau a reçu le label OR décerné par le Comité régional olympique et sportif Côte d'Azur. Le comité a pris en compte le nombre de sportifs, la diversité des pratiques proposées ainsi que la qualité des installations sportives de notre commune. Nous reprenons notre question du mois dernier : a-t-on réellement besoin d'un nouveau complexe sportif à 6 millions d'euros ?

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

LA CRAU BLEU MARINE (lacrau.bleumarine@gmail.com)

Page Facebook : La-Crau-Bleu-Marine.

Chers Craurois, chers Moutonnais

La négligence de la mairie à l'égard de la Moutonne est de plus en plus flagrante. Pendant les fêtes de fin d'année, par exemple, la pauvreté des décorations, l'inexistence des animations dans les rues ou le centre sont frappantes. On a fait un effort timide pour y instaurer un marché hebdomadaire afin de respecter la promesse de campagne de Monsieur le Maire mais sans le déplacer vers un endroit plus grand et plus accueillant, lui enlevant d'avance toute chance de se développer.

Pour avoir une preuve supplémentaire de l'ostracisme dans lequel est tenu ce pourtant bien charmant village dans la ville, il suffit d'aller se promener dans le centre de l'agglomération et de constater l'état déplorable des arbres sur les parkings et les placettes. On a très soigneusement fait élaguer ceux du centre de la Crau tandis que depuis un moment, on n'a pas touché à ceux de la Moutonne. Les Moutonnais méritent les mêmes égards, le même bien-être, la même sécurité et ont les mêmes droits que le reste de la population. Après tout, ne paient-ils pas les mêmes impôts ?

Vos élus Front National restent à votre disposition pour relayer vos doléances jusqu'à la mairie et vous souhaitent d'excellentes vacances.

Aline Renck-Guigue - Bernard Aussibal - Isabelle Azemard

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JUILLET / AOUT 2017

ZONES	JUILLET	AOUT
ZONE 1 : Parc de La Moutonne L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 3	Lundi 7
ZONE 2 : La Pie / La Durande La Haute-Durande	Mardi 4	Mardi 1er
ZONE 3 : Centre La Moutonne La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 6	Jeudi 3
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 7	Vendredi 4
ZONE 5 : Les Cougourdons Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 10	Lundi 14
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 11	Mardi 8
ZONE 7 : Rocade de l'Europe Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 13	Jeudi 10
ZONE 8 : Les Arquets Sud Les Levades / Les Goys Fourniers Les Avocats / Gavarry	Mercredi 19	Vendredi 11
ZONE 9 : Les Arquets Nord Les Maunières / Jean Toucas 1ère DFL / 22ème BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 17	Lundi 21
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 18	Mercredi 16
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 20	Jeudi 17
ZONE 12 : Les Longues Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 21	Vendredi 18
ZONE 13 : La Gensolenne La Grassette / La Bastidette Le Mont-Redon	Lundi 24	Lundi 28
ZONE 14 : La Monache Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 25	Mardi 22
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 27	Jeudi 24
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 28	Vendredi 25

+ D'INFOS

✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24

✓ Toutes les infos utiles sont également en ligne sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

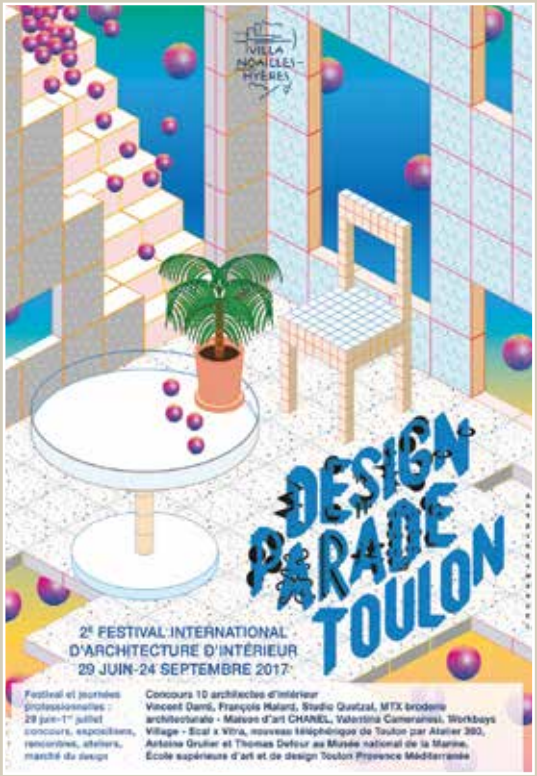

Un été très design

Cet été, Design Parade vous ouvre les portes de son festival à Hyères et à Toulon. Cet évènement a pour ambition de découvrir, promouvoir et soutenir la jeune génération du design et l'architecture d'intérieur. Expositions, rencontres, ateliers, marché du design… ne manquez pas cette nouvelle édition !

DP Toulon : 2ème festival international d'architecture d'intérieur
29 juin au 24 septembre
(journées professionnelles du 29 juin au 1er juillet)

- 10 architectes d'intérieur sélectionnés et exposés à l'ancien cercle naval Vauban.

- Un parcours d'expositions est proposé en ville et dans le centre ancien de Toulon :
Vincent Darré et François Halard (Musée d'art), Studio Quetzal (ancien cercle naval Vauban), Valentina Cameranesi design (galerie, place Vincent Raspail), MTX, broderie architecturale (ancien cercle naval Vauban), Workbays village, l'Art graphique (port des créateurs), Ecole supérieure d'art et de design TPM (galerie de l'école), Musée National de la Marine (arsenal), 360 design (Téléphérique du Mont Faron).

DP Hyères : 12ème festival international de design
du 30 juin au 2 juillet, expositions jusqu'au 24 septembre

- 10 designers sélectionnés et exposés dans les salles voûtées

- Autres expositions dans la villa Noailles :
Inga Sempé, designer, présidente du jury, piscine et squash
Maria Jeglinska, designer, gymnase
Pernelle Poyet, designer lauréate du Grand Prix Design Parade Hyères 2016, galerie 2
40 ans du Centre Georges Pompidou, dans le cadre de l'exposition Charles et Marie-Laure de Noailles, une vie de mécènes, bâtiment initial
Adrien Rovero, designer, atelier de peinture
Laureline Galliot et Mathieu Peyroulet Ghilini, designers, galerie 1
Thélonious Goupil, lauréat du Prix spécial Design Parade Hyères 2016, escaliers et paliers.

+ d'infos sur www.villanoailles-hyeres.com

Les scènes de l'agglo : une rentrée inspirée !

Que ce soit au Liberté à Toulon, à Châteauvallon à Ollioules, au PôleJeune-Public au Revest-les-Eaux, ou à l'Opéra à Toulon, les nouvelles saisons sont lancées dans l'agglo!

À l'Opéra de Toulon cette année, une saison Lyrique importante avec notamment *Madama Butterfly* ou encore *Wondeful Town*, la création maison ; des concerts classiques dans le cadre du festival hivernal *« les rives du Rhin »* et un récital. En danse, *« Rock the ballet Roméo et Juliette »* viendra renverser la scène en mars.

À Châteauvallon - scène nationale, Angelin Preljocaj revient en mai avec *La Fresque*, Régine Chopinot avec *Piécette au Carré*. En théâtre, Jacques Gamblin, Omar Porras, Francois Morel et Denis Podalydes, pour ne présenter que les stars. De la musique en juin avec *Chassol*, *Big Sun*, et des évènements comme le *Jamel Comédie Club*.

En famille au PôleJeunePublic, scène conventionnée pour l'enfance, la jeunesse et les arts du cirque, une grande place sera faite au cirque pour la deuxième saison de « *cirque en Méditerranée* », avec une vingtaine de spectacles, ponctué par le moment « *Clowns Is Not Dead* », temps fort du mois de décembre autour des clowns. En mars, « *le festival ZIK 8* », de musique pour le jeune public reviendra avec des contes musicaux, une conférence et des concerts !

Au Liberté - scène nationale à Toulon grands classiques et propositions artistiques se suivront : sur les planches ou derrière Raphaël Personnaz, Patrice Thibaud, Grand Corps Malade, Laetitia Casta, Sergi Lopez, Jane Birkin, Zabou Breitman… et pour s'interroger au travers d'expositions, de spectacles, de performances, de films, de découvertes… des Thémas aux doux noms *« La raison du plus fou est toujours la meilleure »*, *« pyramide humaine »*, *« Intimités »* et *« Le Fric »*. Tous au Liberté !

+ d'infos sur :
www.tpm-agglo.fr/culture
www.operadetoulon.fr
www.chateauvallon.com
www.polejeunepublic.fr
www.theatre-liberte.fr

RETOUR EN IMAGES

MAI / JUIN 2017

SPECTACLES SCOLAIRES

Ecole élémentaire Jean Aicard

Ecole élémentaire Jean Giono

Ecole maternelle Louis Palazy

Section UNSS Danse du Collège

Groupe Scolaire Marcel Pagnol

Bodega géante des Z'Acrau du RCT
(demi finale et finale du TOP14)

Concert Pop Rock Live du JIS

Kermesse des 10 ans des Crau'Mignons

Les assistantes maternelles
de l'association

Cérémonie de la Journée de la Résistance

La Fête des Voisins

150 personnes réunies à l'Eolienne (La Moutonne) à l'initiative de Yann BOUVIER. D'autres quartiers ont participé à la Fête des Voisins dont l'impasse du Mourvèdre, la rue du Sylvaner et l'impasse des Anémones.

Gala de Kickboxing TRT 13

ETAT CIVIL

Naissances

Tom GIUSTIGNANO
Kheira GHAMMOURI
Nora AZZOUZI
Ambre GARCIA
Heloris ARESU
Chloé FRANKE
Maxime FRANKE
Thymothé MLYNARCZYK STAINIER
Camille TESTE
Noé BELKADI
Lina BROCHET

Mariages

Franck LAUSSEL et Cécile MAZZUCCHELLI
Philippe REIG et Evolène KUNTZ
Lionel PUYMERAS et Anaïs GOUTERON
Stéphane CACI et Emeline BARILLY
Julien MORICONI et Céline CHARREYRE
Patrick PISANI et Sylvia FILANCIA
Bruno DEL FRATE et Laurence BELLIARD
Marin GILLES et Anne-Marinette CAO
Jean-Yves CLIMENT et Jessica SIERRA
Romain FIEUX et Marjorie SCHNEIDER
Christophe MARTIN et Nadia DUBREUCQ
Daniel TASCA et Magali NAVONE

Décès

Rémi BESANÇON
Joséphine JEANSEAUME veuve STEIN
Daniel BONNIVEN
Jean LAHAIS CAZALÉ
Alain LEVEQUE-KUNTZ
Marcel GUIGNER
Bouteldja MECHERI
René RODRIGUEZ
Jean-Claude VIDAL
Eleni KARANIKOLA épouse MARENGO
Aimée GAIRALDI veuve FAROPPA

EN BREF

SOCIÉTÉ DE CHASSE «LA GRIVE»

La Société de Chasse «La Grive» informe que des permanences seront organisées au bar «Le France», de 18h à 20h, pour la validation des permis de chasser et la vente des cartes, les dates suivantes :
✓ le lundi 17 juillet,
✓ le lundi 21 août.
Vous pourrez également effectuer ces démarches le samedi 9 septembre, lors du Forum des Associations, sur le stand de «La Grive».

PERMANENCES VEOLIA

La société VEOLIA sera présente en Mairie, tous les mercredis du mois d'Août, de 13h30 à 16h30, à savoir :
✓ mercredi 2 août
✓ mercredi 9 août
✓ mercredi 16 août
✓ mercredi 23 août
✓ mercredi 30 août
Lors de ces permanences, vous pourrez notamment obtenir tous les renseignements utiles concernant votre facture d'eau.

VOUS AVEZ BIENTÔT 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Il est rappelé aux jeunes gens (garçons et filles) atteignant l'âge de 16 ans, qu'ils doivent **obligatoirement** se faire recenser en Mairie, au plus tard dans un délai de 3 mois suivant leur anniversaire, afin d'effectuer la Journée de Défense et de Citoyenneté.
Les jeunes gens concernés, ou leur représentant légal, doivent se rendre en Mairie (Service Population) munis de leur carte d'identité ou de leur passeport en cours de validité et du livret de famille des parents.
A l'issue de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement à conserver précieusement car elle leur sera notamment réclamée lors de l'inscription à divers examens, au permis de conduire ou encore à l'université. Il faut enfin souligner que cette démarche permet ultérieurement l'inscription automatique sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, d'où l'importance de bien l'effectuer dans les délais indiqués ci-dessus.

Infos : Service Population - 04.94.01.56.80

BIENTÔT EN VACANCES ? ÉVITEZ LES PROBLÈMES AVEC LE GUIDE DU VOYAGEUR

Vous partez bientôt en vacances ? Vous vous posez des questions sur votre prochaine location pour cet été ? Vous voulez acheter un forfait touristique ? Retrouvez tout ce qu'il faut savoir avec les conseils pratiques de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) afin d'éviter les risques d'arnaque et de connaître les voies de recours disponibles.

Le guide du voyageur détaille en ligne les règles en vigueur et aborde des sujets en lien avec de nombreux aspects du voyage :

✓ séjours à forfait (contrat de voyage, prix du voyage, conditions de modifications ou d'annulation, litiges),

✓ modes de transport (autocar, train, avion, bateau, covoiturage, taxi, VTC…),

✓ location de voiture (devis, état détaillé du véhicule, conditions financières, assurance, obligations du locataires, retour du véhicule…),

✓ hébergement (camping, chambres d'hôtes, hôtels, résidence de tourisme, locations saisonnières).

Vous pouvez consulter ce guide en ligne sur le site www.economie.gouv.fr/dgccrf/decouvrez-guide-voyageur-dgccrf

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

REDÉCOUVRONS
L'ARTISTE CRAUROIS
FÉLICIEN TRAMEL

Au chapitre des Craurois célèbres, le nom le plus souvent cité est celui de Jean-Paul MAURIC, chanteur qui s'est notamment fait connaître dans les années 1960 pour sa participation au Grand Prix de l'Eurovision en 1961 (il avait terminé à la 4ème position). Il est vrai que nous connaissons peut-être moins Félicien TRAMEL, qui se faisait également appeler sous le seul nom de TRAMEL : une lacune qu'il convient de réparer…

De son vrai nom Antoine Félicien MARTEL (il a donc choisi l'anagramme de son patronyme comme nom d'artiste), TRAMEL est né le 18 avril 1880 à La Crau, d'un père facteur. Il a mené entre les années 1910 et 1940, une très belle carrière à la fois au music-hall, au théâtre et au cinéma.

Ses premières armes d'artiste, il les a effectuées ici, entre Toulon et Marseille sans grand succès. Dans le sillage de Félix Mayol, il est « monté » à Paris en septembre 1910, à l'âge de 30 ans. Les traits du personnage qu'il campait à la scène étaient déjà bien dessinés : il était le méridional bon vivant et un peu naïf, portant des vêtements trop grands et démodés, un haut de forme en accordéon et ayant le verbe haut. Il campa ainsi pendant près de 20 ans, à la scène comme à l'écran, le personnage qui le rendit célèbre, celui d'un certain Bicard dit le Bouif, créé à partir d'une série de romans de Georges de LA FOUCHARDIERE.

Mais il fut aussi un grand interprète qui a marqué de son originalité de nombreuses comédies musicales, revues, spectacles, pièces de théâtre et films de l'époque.

Il a à son actif une filmographie impressionnante, puisqu'il a tourné dans une cinquantaine de films entre 1911 et 1948. Sa discographie est également très riche avec 96 titres enregistrés. Il fut enfin incontournable au théâtre en tenant des rôles de premier plan dans de nombreuses pièces, essentiellement dans les années 1930 (Le Père Lampion, L'amant de ces dames, Le mariage d'un tartarin, Maurin des Maures, La conversation de Célimène, etc.).

Félicien TRAMEL a fini ses jours à La Crau, sa ville natale (et non à Paris comme ses biographies l'indiquent souvent) où il s'est éteint le 11 janvier 1948.

Source :
www.dutempsdescerisesauxfeuillesmortes.net

LA CRAU *VILLE CONNECTÉE*

Retrouvez chaque mois le mensuel sur :
www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne
Juillet - Août 2017
Dépôt légal : janvier 1993
Directeur de publication : M. Christian SIMON
Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau
Création graphique : Mairie de La Crau
Impression : Imprimerie Marim - 04 98 00 13 00
Distributeur : ADREXO - 04 94 30 22 10
Imprimé à 9000 exemplaires